



**RAPPORT ANNUEL 2014-2015**  
**SOCIÉTÉ INNOVATECH DU GRAND MONTRÉAL**

## Table des matières

Rapport d'activités .....	3
Rapport de la direction .....	5
Rapport de l'auditeur indépendant .....	7
Société Innovatech du Grand Montréal – État de la situation financière .....	8
Société Innovatech du Grand Montréal – État du résultat global .....	9
Société Innovatech du Grand Montréal – État de la variation des capitaux propres .....	10
Société Innovatech du Grand Montréal – État des flux de trésorerie .....	11
Société Innovatech du Grand Montréal – Notes complémentaires aux états financiers.....	12

# Rapport d'activités

## Principaux résultats

En mars 2005, la Société Innovatech du Grand Montréal a vendu la quasi-totalité de ses placements à long terme. Compte tenu de restrictions applicables à la cession de certains placements dans le portefeuille de la Société, sept titres de participation dans des sociétés en commandite n'ont pu être vendus à l'acheteur.

Les activités de la Société se résument maintenant à la détention passive des placements actuellement en portefeuille pour le compte de l'acheteur.

Afin de transférer le risque de juste valeur des placements dans les sociétés à l'acheteur, un contrat dérivé a été conclu avec ce dernier. Le contrat prévoit également le paiement par l'acheteur d'un montant correspondant à un intérêt de 5 % sur les placements, payable trimestriellement. En outre, le contrat prévoit que l'acheteur rachète les placements de la Société à leur valeur comptable au 31 mars 2015.

De plus, la Société a contracté auprès de l'acheteur un emprunt portant intérêt au taux annuel de 5 %, payable trimestriellement. Des montants supplémentaires seront prêtés par l'acheteur si des montants doivent être investis par la Société sous forme d'apports de capitaux dans les sociétés conservées. L'emprunt sera remboursé en partie à même les montants reçus par la Société à l'égard des distributions provenant des sociétés. Le remboursement de l'emprunt était prévu en mars 2015, mais le placement n'a pas été racheté à cette date.

Le contrat de dérivé prévoit que les obligations de la Société et de l'acheteur demeurent en vigueur jusqu'à ce que les deux parties exécutent mutuellement leurs obligations de paiement en entier.

Au cours de l'exercice, la Société a enregistré un résultat net de 185 295 \$.

# Rapport d'activités

## Gestion

Le conseil d'administration de la Société compte quatre (4) membres.

Au 31 mars 2015, le conseil d'administration d'Innovatech Grand Montréal était composé des personnes suivantes :

M<sup>e</sup> Pierre B. Lafrenière, président du conseil<sup>1</sup>

M. André Côté, administrateur

M<sup>me</sup> Sylvie Chagnon, administratrice

M. Yves Lafrance, administrateur

Premier vice-président aux opérations et aux stratégies clients, Investissement Québec

En vertu d'une entente de services, le conseil d'administration a confié la gestion des affaires courantes de la Société à Investissement Québec, laquelle produit une reddition de comptes appropriée.

---

<sup>1</sup> M<sup>e</sup> Pierre B. Lafrenière a démissionné à titre de président du conseil et d'administrateur le 24 avril 2015

## Rapport de la direction

Les états financiers de la Société Innovatech du Grand Montréal ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

La Société reconnaît qu'elle a la responsabilité de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Le vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.



M. Yves Lafrance  
Administrateur



---

## États financiers

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015



## Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministre des Finances

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Innovatech du Grand Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état du résultat global, l'état de la variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Innovatech du Grand Montréal au 31 mars 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Marcel Couture, CPA auditeur, CA  
Vérificateur général adjoint

Québec, le 16 juillet 2015

# Société Innovatech du Grand Montréal

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2015  
(en dollars canadiens)

	2015	2014
<b>ACTIF</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	2 668 383	4 745 015
Placements temporaires (note 6)	2 265 293	-
Sommes à recevoir de l'acheteur, sans intérêt	264	2 001
Autres éléments d'actifs	12 520	13 734
	<b>4 946 460</b>	<b>4 760 750</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passif</b>		
Charges à payer (note 9)	40 717	40 302
	<b>40 717</b>	<b>40 302</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 10)	232 948 000	232 948 000
Déficit cumulé	(228 042 257)	(228 227 552)
	<b>4 905 743</b>	<b>4 720 448</b>
	<b>4 946 460</b>	<b>4 760 750</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

Pour le conseil d'administration,



**Yves Lafrance**

Administrateur

## Société Innovatech du Grand Montréal

### ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

De l'exercice clos le 31 mars 2015  
(en dollars canadiens)

	2015	2014
<b>PRODUITS FINANCIERS NETS</b>		
Revenus d'intérêts	27 992	29 878
Gain net de change	339 827	185 360
	<b>367 819</b>	<b>215 238</b>
<b>CHARGES</b>		
Services professionnels et contractuels	12 141	17 020
Honoraires de services administratifs – Entité sous contrôle commun	146 866	143 987
Assurances	19 994	20 601
Frais bancaires et autres charges	3 523	3 695
	<b>182 524</b>	<b>185 303</b>
<b>RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>185 295</b>	<b>29 935</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## Société Innovatech du Grand Montréal

### ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

De l'exercice clos le 31 mars 2015  
(en dollars canadiens)

	Capital-actions	Déficit cumulé	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2013</b>	<b>232 948 000</b>	<b>(228 257 487)</b>	<b>4 690 513</b>
Résultat net et résultat global	-	29 935	29 935
<b>Solde au 31 mars 2014</b>	<b>232 948 000</b>	<b>(228 227 552)</b>	<b>4 720 448</b>
Résultat net et résultat global	-	185 295	185 295
<b>Solde au 31 mars 2015</b>	<b>232 948 000</b>	<b>(228 042 257)</b>	<b>4 905 743</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## Société Innovatech du Grand Montréal

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

De l'exercice clos le 31 mars 2015  
(en dollars canadiens)

	2015	2014
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net	185 295	29 935
Ajustement pour :		
Gain net de change	(339 064)	(202 534)
	<b>(153 769)</b>	<b>(172 599)</b>
Variation des actifs et des passifs liés à l'exploitation :		
Somme à recevoir de l'acheteur, sans intérêt	1 737	(2 001)
Autres éléments d'actif	1 214	6 547
Charges à payer	415	39 097
Sommes à payer à l'acheteur, sans intérêt	-	(203 593)
	<b>(150 403)</b>	<b>(332 549)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements temporaires	(4 602 170)	(4 138 613)
Disposition de placements temporaires	2 571 110	4 138 613
	<b>(2 031 060)</b>	<b>-</b>
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	104 831	202 534
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(2 076 632)</b>	<b>(130 015)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	4 745 015	4 875 030
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 5)</b>	<b>2 668 383</b>	<b>4 745 015</b>
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE</b>		
Intérêts encaissés	16 653	32 021

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

# **Société Innovatech du Grand Montréal**

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 mars 2015  
(en dollars canadiens)

### **1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La Société Innovatech du Grand Montréal (ci-après la « Société ») est une personne morale de droit public instituée en vertu du chapitre 33 des lois de 1992 et instituée en compagnie à fonds social par l'effet de la loi qui la régit, soit la Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal (RLRQ, chapitre S-17.2.0.1).

Le siège social de la Société est situé au 413, rue Saint-Jacques, au 5<sup>e</sup> étage, à Montréal (Québec).

Compte tenu de la vente de la quasi-totalité des placements de la Société en mars 2005, ses activités se résument maintenant à la détention passive de placements dans des sociétés en commandite pour le compte d'une autre société.

Étant une société d'État, la Société n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu du Québec et du Canada.

### **2. BASE DE PRÉPARATION**

#### *Déclaration de conformité*

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'établies par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 16 juillet 2015.

#### *Base d'évaluation*

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont évalués à la juste valeur.

Les postes à l'état de la situation financière sont présentés par ordre de liquidité.

#### *Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

#### *Utilisation d'estimations et jugements critiques dans l'application des méthodes comptables*

La préparation d'états financiers selon les IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses ainsi que l'exercice du jugement de la part de la direction ayant une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, passifs, produits et charges pour les exercices présentés. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la juste valeur des placements.

### **3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### *Classement et évaluation des instruments financiers*

Les instruments financiers doivent être classés en fonction de leurs caractéristiques, de l'intention de la direction ou du choix de la catégorie dans certaines circonstances.

À leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont classés soit comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, comme placements détenus jusqu'à leur échéance, comme actifs financiers disponibles à la vente ou comme prêts et créances, tandis que les passifs financiers sont classés comme passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme passifs financiers évalués au coût amorti.

# Société Innovatech du Grand Montréal

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2015  
(en dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les instruments financiers détenus par la Société sont classés dans les catégories suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances, classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
Placements temporaires	Classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
Sommes à recevoir de l'acheteur, sans intérêt	Prêts et créances
Prêts à des sociétés en commandite	Prêts et créances
Placements en parts dans des sociétés en commandite	Désignés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
Charges à payer	Passifs financiers évalués au coût amorti
Sommes à payer à l'acheteur, sans intérêt	Passifs financiers évalués au coût amorti
Emprunt <sup>(a)</sup>	Désigné comme passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur.

- (a) L'emprunt à long terme est assorti d'un dérivé incorporé, tel que décrit à la note 7, puisque les flux de trésorerie de l'emprunt à long terme fluctuent en fonction des flux de trésorerie tirés des placements en parts dans des sociétés en commandite. Le dérivé incorporé n'est pas séparé du contrat hôte puisque l'instrument hybride (l'emprunt à long terme) a été désigné dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### Comptabilisation ultérieure

Au cours des périodes ultérieures, les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat net et présentés distinctement à l'état du résultat global, le cas échéant. Les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. La juste valeur de ces instruments financiers est considérée comme équivalente à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Lorsque la Société détient un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers qui sont exposés aux risques de marché et de crédit de chacune des contreparties, et que ce groupe d'actifs et de passifs financiers est géré sur la base de l'exposition nette de la Société à ces risques financiers, la juste valeur du groupe d'actifs et de passifs financiers est évaluée conformément à la façon dont les intervenants de marché établiraient le prix pour l'exposition nette aux risques. Les placements dans des sociétés en commandite et l'emprunt à long terme (décrits à la note 7) sont gérés par la Société sur la base de l'exposition nette aux risques de marché et de crédit.

#### Dépréciation des actifs financiers

À la fin de chaque exercice, la Société apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier non comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le montant d'une perte de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable d'une créance et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés de la créance. Les pertes sont comptabilisées en résultat net et présentées distinctement à l'état du résultat global, le cas échéant. Lorsqu'un événement ultérieur a pour conséquence de diminuer le montant de la perte de valeur, la réduction de la perte de valeur est reprise au résultat net.

# Société Innovatech du Grand Montréal

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2015  
(en dollars canadiens)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie et des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sous la rubrique « Revenus d'intérêts » de l'état du résultat global.

#### *Placements temporaires*

Les placements temporaires comprennent les placements dont l'échéance se situe entre trois mois et douze mois suivant la date d'acquisition.

#### *Placements et emprunts*

Les placements sous forme de parts de sociétés en commandite sont compensés à l'encontre d'un emprunt d'un montant équivalent, puisque la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention de régler le montant au net. Les produits et les charges d'intérêts liés aux placements et à l'emprunt, ainsi que les soldes débiteurs et créditeurs qui y sont afférents, font également l'objet d'une compensation.

#### *Revenus d'intérêts*

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés à l'état du résultat global sous la rubrique "Revenus d'intérêts" selon la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société et que le montant peut être évalué de façon fiable.

#### *Transactions en devises étrangères*

Les éléments d'actif et de passif monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges libellés en devises sont, pour leur part, convertis en dollars canadiens selon le taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont constatés sous la rubrique « Gain net de change » de l'état du résultat global.

### 4. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

#### a) Modifications de normes comptables

##### *Instruments financiers: présentation (IAS 32)*

Les modifications apportées à la norme IAS 32 clarifient certaines dispositions concernant la compensation des actifs financiers et des passifs financiers dans l'état de la situation financière. Selon les modifications, pour qu'un actif financier et un passif financier puissent être compensés, il faut que l'entité dispose actuellement d'un droit de compensation exécutoire et que l'exercice du droit ne dépende pas d'un événement futur. Il faut également que toute contrepartie puisse exercer ce droit dans le cours normal de ses activités ainsi qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Les modifications n'ont entraîné aucune incidence sur les états financiers de la Société.

# Société Innovatech du Grand Montréal

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2015  
(en dollars canadiens)

### 4. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

b) Norme comptable publiée mais non encore entrée en vigueur

#### *Instruments financiers (IFRS 9)*

L'IASB vise à remplacer intégralement IAS 39, « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » par l'IFRS 9 « Instruments financiers ». À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers ainsi que celui traitant de la comptabilité de couverture ont été publiés.

L'IFRS 9 établit un nouveau modèle de classement et d'évaluation des actifs financiers visant à déterminer si un actif financier doit être classé au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ce modèle est basé sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier ainsi que sur le modèle économique en vertu duquel il est détenu. Pour le classement et l'évaluation des passifs financiers, la nouvelle norme reprend essentiellement les exigences actuelles de l'IAS 39.

La norme introduit également un modèle unique de dépréciation des actifs financiers nécessitant la comptabilisation des pertes de crédit attendues plutôt que celles des pertes subies, comme l'exige le modèle de dépréciation actuel. Le modèle prévoit une approche en plusieurs étapes et fondée sur l'évolution de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale.

La date d'application de l'IFRS 9 a été fixée aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. La direction de la Société n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers. La direction ne prévoit pas adopter l'IFRS 9 avant que la norme ne soit complétée et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

### 5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2015	2014
Trésorerie	2 668 383	21 459
Certificats de dépôt (0,08 % à 1,15 % échéant en mai 2014)	–	4 723 556
	<b>2 668 383</b>	<b>4 745 015</b>

### 6. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2015	2014
Certificats de dépôt, au taux de 1,06 %, échéant en juin 2015	2 265 293	–
	<b>2 265 293</b>	<b>–</b>

# Société Innovatech du Grand Montréal

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2015  
(en dollars canadiens)

### 7. PLACEMENTS ET EMPRUNT

En mars 2005, la Société a vendu la quasi-totalité de ses placements à long terme. Compte tenu de restrictions applicables à la cession de certains placements dans le portefeuille de la Société, sept titres de participations dans des sociétés en commandite n'ont pu être vendus à l'acheteur. De plus, la Société détient d'autres placements sous forme de prêts dont la valeur comptable et la juste valeur sont nulles.

Afin de transférer à l'acheteur le risque de juste valeur et de devise des placements dans les sociétés en commandite, un contrat a été conclu avec ce dernier. Entre autres, le contrat prévoit le paiement trimestriel par l'acheteur d'un montant correspondant à un intérêt fixe de 5 % sur les placements. Également, le contrat prévoit que l'acheteur rachète les placements de la Société à leur valeur comptable au 31 mars 2015.

De plus, la Société a contracté auprès de l'acheteur un emprunt portant intérêt au taux annuel fixe de 5 %, payable trimestriellement. Des montants supplémentaires seront prêtés par l'acheteur si des sommes devaient être investies par la Société sous forme d'apports de capitaux dans les sociétés en commandite conservées. L'emprunt sera remboursé en partie à même les montants reçus par la Société à l'égard des distributions provenant des sociétés en commandite. Le remboursement de l'emprunt était prévu en mars 2015, mais le placement n'a pas été racheté à cette date. Le contrat de dérivé prévoit que les obligations de la Société et de l'acheteur demeurent en vigueur jusqu'à ce que les deux parties exécutent mutuellement leurs obligations de paiement en entier.

Les parts dans les sociétés en commandite et l'emprunt, de même que les produits et les charges d'intérêts et les soldes débiteurs et créditeurs afférents, sont présentés aux états financiers sur la base des montants nets, puisque les critères de compensation énoncés dans l'IAS 32 sont respectés.

Le montant brut de la juste valeur des placements et de l'emprunt à long terme est de 3 383 415 \$ (3 519 429 \$ au 31 mars 2014).

### 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier pour lequel une part importante de données non observable a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose de trois niveaux:

- Niveau 1** – Évaluation fondée sur les cours du marché observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2** – Techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs, à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs, à des données autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation, qui sont observables pour l'instrument évalué, et à des données qui sont tirées principalement de données observables ou qui sont corroborées par des données du marché par corrélation ou tout autre lien.
- Niveau 3** – Techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

## Société Innovatech du Grand Montréal

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2015  
(en dollars canadiens)

#### 8. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite précédemment:

				2015
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Placements temporaires	2 265 293	–	–	2 265 293
Placements	–	–	3 383 415	3 383 415
	<b>2 265 293</b>	<b>–</b>	<b>3 383 415</b>	<b>5 648 708</b>
<b>PASSIF FINANCIER</b>				
Emprunt	–	–	3 383 415	3 383 415
	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3 383 415</b>	<b>3 383 415</b>
				<b>2014</b>
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Équivalents de trésorerie	4 723 556	–	–	4 723 556
Placements	–	–	3 519 429	3 519 429
	<b>4 723 556</b>	<b>–</b>	<b>3 519 429</b>	<b>8 242 985</b>
<b>PASSIF FINANCIER</b>				
Emprunt	–	–	3 519 429	3 519 429
	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3 519 429</b>	<b>3 519 429</b>

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie (aucun en 2014). La juste valeur des placements en parts dans les sociétés en commandite a été évaluée en fonction de la quote-part de l'actif net (évalué à la juste valeur) qui est détenue par la Société dans les sociétés en commandite, tandis que la juste valeur de l'emprunt à long terme a été évaluée en fonction d'une actualisation des flux de trésorerie futurs de l'emprunt au taux de 5 %.

En raison du fait que les actifs et passifs financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur font l'objet d'une compensation à l'état de la situation financière, il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice (aucune en 2014).

#### 9. CHARGES À PAYER

	2015	2014
Charges à payer	4 000	4 305
Charge à payer à une entité sous contrôle commun	36 717	35 997
	<b>40 717</b>	<b>40 302</b>

# Société Innovatech du Grand Montréal

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2015  
(en dollars canadiens)

### 10. CAPITAL-ACTIONS

La Loi sur la Société Innovatech du Grand Montréal a notamment pour objet de permettre à la Société de continuer son existence et d'être dotée d'un fonds social autorisé de 350 millions de dollars.

Autorisé :  
3 500 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 \$ chacune

	2015	2014
Émis et payé :		
2 329 480 actions ordinaires	232 948 000	232 948 000

Les actions du fonds social de la Société font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

### 11. GESTION DU CAPITAL

La Société gère son capital en effectuant une gestion prudente de ses produits, charges, actifs, passifs, investissements et autres transactions financières afin de s'assurer qu'elle exécute de manière efficace les objectifs spécifiés dans sa loi constitutive.

Aux fins de la gestion du capital, le capital de la Société est constitué des capitaux propres. Au 31 mars 2015, les capitaux propres de la Société ont un solde de 4 905 743 \$ (4 720 448 \$ au 31 mars 2014).

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital formulée par une source externe. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

### 12. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est principalement associé aux pertes que la Société pourrait subir ou aux coûts qu'elle pourrait être obligée d'engager en raison de l'incapacité d'un tiers à honorer ses engagements financiers. En cette matière, un contrat avec un acheteur a été conclu, comme l'explique la note 7, pour lequel la Société effectue un suivi continu des défaillances. À la date des états financiers, la direction de la Société estime que la qualité de crédit de la contrepartie est bonne.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit.

La trésorerie et les placements temporaires sont détenus dans une institution financière de premier ordre et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires est minime.

La Société détient des prêts ayant une juste valeur nulle à la suite de la détérioration de la situation économique des entités concernées.

#### *Risques de marché*

Ces risques comprennent le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié aux marchés boursiers. Les activités de la Société sont peu influencées par le risque de taux d'intérêt, compte tenu du fait que les placements temporaires portent intérêt à taux fixe et que la Société a l'intention de les conserver jusqu'à échéance. Elle est aussi peu influencée par le risque lié aux marchés boursiers.

# Société Innovatech du Grand Montréal

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2015  
(en dollars canadiens)

### 12. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### Risque de change

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

La Société a investi certaines sommes en devises étrangères, soit le dollar américain. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations du taux de change. Au 31 mars 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens représentent 2 643 938 \$ (2 301 728 \$ au 31 mars 2014). La Société n'utilise aucun instrument pour gérer les risque de fluctuation du taux de change sur ces éléments. Le contrat avec l'acheteur prévoit des dispositions afin de gérer le risque de devise dans les placements dans des sociétés en commandite entre la Société et l'acheteur, comme le mentionne la note 7.

En considérant les données présentées ci-dessus et en assumant que toutes les autres variables demeurent constantes, une dépréciation ou une appréciation de 5 % de la devise canadienne par rapport à la devise américaine résulterait en une diminution ou une augmentation du résultat net de l'ordre de 132 197 \$ en 2015 (115 087 \$ en 2014) relativement au risque de devise basé sur le dollar américain.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est associé à la capacité de la Société à réunir les fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers. Le contrat avec un acheteur prévoit des dispositions afin de gérer les liquidités entre la Société et l'acheteur, comme le mentionne la note 7.

Les charges à payer sont payables dans les 30 jours. La Société considère qu'elle détient suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. L'emprunt, comme le décrit la note 7, fera l'objet d'une compensation à son échéance.

### 13. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION

En plus des opérations entre parties liées déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées selon la même base d'évaluation que si elles n'étaient pas liées, la Société est liée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération individuellement ou collectivement significative avec ces parties liées.

En vertu d'une entente de service, le conseil d'administration a confié la gestion des affaires courantes de la Société à Investissement Québec, une entité sous contrôle commun, laquelle produit une reddition de comptes appropriée et facture des honoraires de service administratif.

### 14. ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT

Les engagements de la Société envers les sociétés en commandite sont de 161 000 \$ au 31 mars 2015 (167 822 \$ au 31 mars 2014) et seront assumés par l'acheteur en vertu du contrat conclu avec celui-ci.